

Le verbe et ses constructions (transitifs, intransitifs, attributifs)

[CapConcours](#)

Le verbe et ses constructions (transitifs, intransitifs, attributifs)

Sommaire

1. Le pivot de la phrase
2. Verbes intransitifs
3. Verbes transitifs
4. Verbes attributifs
6. À retenir

1. Le verbe, pivot de la proposition

Le verbe est le noyau central autour duquel s'organisent les termes de la proposition. Les verbes diffèrent profondément par leur mode de construction : certains ont besoin d'un complément d'objet pour achever leur sens (verbes **transitifs**), d'autres se suffisent à eux-mêmes (verbes **intransitifs**), d'autres enfin introduisent une qualité du sujet (verbes **attributifs**).

2. Les verbes intransitifs

Un verbe est **intransitif** lorsqu'il n'admet **aucun complément d'objet** (ni direct, ni indirect) :

- L'action ne passe pas sur un objet : *trembler, ronfler, tousser, faiblir, dormir, briller, récidiver*.
- Un verbe intransitif **ne peut jamais être transformé à la voix passive**.
- Il peut être accompagné de **compléments circonstanciels** (temps, lieu, manière), mais jamais d'un COD :
Paul tremble ce soir. (*ce soir* = complément circonstanciel de temps).

Verbes à double construction : Certains verbes changent de sens selon qu'ils sont employés de manière transitive ou intransitive :

- *Passer un examen* (transitif : « passer » a un COD).
- *Le temps passe vite* (intransitif : signifie « s'écouler »).

3. Les verbes transitifs

Les verbes **transitifs** se construisent avec un ou plusieurs compléments d'objet :

Type de verbe transitif	Construction syntaxique	Exemples
Transitif direct	Se construit avec un complément d'objet direct (COD) sans préposition. Admet la voix passive.	<i>L'agent rédige le rapport.</i> <i>Le directeur convoque les candidats.</i>
Transitif indirect	Se construit avec un complément d'objet indirect (COI) relié au verbe par une préposition (<i>à, de</i>).	<i>Le candidat pense à son avenir.</i> <i>Le fonctionnaire doute de la procédure.</i>
Doublement transitif	Se construit avec deux compléments d'objet : un COD et un COI (appelé alors complément d'objet second ou COS).	<i>Pierre a prêté le journal (COD) à Marie (COS).</i>

L'emploi absolu du verbe transitif : Un verbe transitif peut être employé sans complément d'objet exprimé lorsque l'action est envisagée de manière générale :

L'élève lit. / L'artiste peint. (les verbes *lire* et *peindre* restent transitifs par nature).

4. Les verbes attributifs

Les verbes **attributifs** (verbes d'état : *être, paraître, sembler, devenir, demeurer, rester, passer pour*) n'ont pas de complément d'objet :

- Ils relient le sujet à une propriété, une qualité ou une identité : **l'attribut du sujet**.
- Le mot ou groupe nominal qui suit n'est **jamais un COD**.

Exemple de confusion fréquente :

« Alice est **une candidate brillante**. »

Le groupe *une candidate brillante* n'est pas COD du verbe *être* : il est **attribut du sujet Alice**.

À retenir

- **Verbes intransitifs** : aucun complément d'objet ; ne peuvent pas être mis à la voix passive (*dormir, trembler, tousser*).
- **Verbes transitifs directs** : admettent un **COD** sans préposition (*rédiger un texte*).
- **Verbes transitifs indirects** : admettent un **COI** précédé d'une préposition (*penser à, douter de*).
- **Verbes doublement transitifs** : comportent un COD et un COS (*donner un conseil à un candidat*).
- **Verbes attributifs** : introduisent un **attribut du sujet** et non un COD (*être, paraître, sembler, devenir*).